

Commission Discipline Territoriale

Extrait de décision du : 09 février 2026

- **Coupe de France Dép. +16 M en date du 10 janvier 2026 (Comité 59)**

Joueur – club B

Classification de la faute : A.1

Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstances particulières.

Invectives.

Sanction : 1 sursis

Le joueur club B est allé voir des spectateurs du club A pour les remercier de leur comportement irrespectueux.

- **Excellence Région +16 F Poule 1 en date du 13 décembre 2025**

Président – club A

Classification de la faute : D.3

Motif : Atteinte aux personnes – avec circonstances aggravantes.

Propos sexiste.

Sanction : Amende

Le public a dit à l'arbitre féminin : « retournes dans ta cuisine ».

- **Excellence Région +16 F Poule 1 en date du 06 décembre 2025**

Présidente – club A

Classification de la faute : D.2

Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstances particulières.

Attitude incorrecte, menaces verbales

Sanction : Sans suite. (*Absence d'éléments probants pour la commission.*)

- **Excellence Région +16 M Poule 1 en date du 07 décembre 2025**

Joueur – club A

Classification de la faute : A.2

Motif : Atteinte aux personnes – avec circonstances aggravante.

Injures

Sanction : 5 dates dont 3 sursis

Le joueur club A a dit à l'arbitre : « Trou du cul »



- **-18 M Phase 2 2^{ème} DIV. Poule B en date du 14 décembre 2025**

Joueur – club A

Classification de la faute : A.2

Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulières.

Atteinte à la considération.

Sanction : 2 dates dont 1 sursis.

Le joueur club A a dit à l'arbitre : « T'es nul ».

- **- 18 Délayage M.N. 20 en date du 29 novembre 2025 (Comité 59)**

Joueur – club B

Classification de la faute : A.2

Motif : Atteinte aux personnes – avec circonstance aggravante.

Injures.

Sanction : 4 dates dont 2 sursis

Le joueur club B a dit à l'arbitre : « vas te faire foutre, nique ta mère »

Dominique GAURY
Secrétaire
Dominique GAURY

Ludovic FIRMIN
Président de séance
Ludovic FIRMIN